



« Parlons réconciliation »

Guide-ressource pour les bibliothèques

Pourquoi la réconciliation ?

En termes simples, « réconciliation » signifie « rassemblement ». Au Canada, ce mot désigne souvent le processus qui consiste à rassembler les peuples autochtones et la population canadienne afin de résoudre des conflits du passé — particulièrement en ce qui a trait au sombre épisode des pensionnats indiens.

« La réconciliation n'est pas un problème autochtone, c'est un problème canadien. Cela nous concerne tous », affirme le juge Murray Sinclair, président de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, laquelle a été chargée d'enquêter sur les pensionnats indiens et de veiller à ce que des initiatives de commémoration soient mises en œuvre.

En 2015, la Commission publie son rapport final et lance 94 « appels à l'action » en vue de faire avancer le processus de réconciliation.

Le rôle des bibliothèques

Le juge Sinclair estime — comme beaucoup de gens — que l'information se situe au cœur de la réconciliation. Or, parce qu'elles constituent à la fois un environnement de conservation des ressources et un lieu de rassemblement naturel, les bibliothèques peuvent tenir un rôle important à cet égard.

Leur participation peut notamment consister à organiser des réunions, des discussions et des projections de films qui fourniront aux membres de toutes les communautés l'occasion de se rassembler et de trouver ensemble des moyens d'aller de l'avant.

L'Office national du film du Canada (ONF) a une collection de plus de 280 films créés par des cinéastes inuit, métis ou membres des Premières Nations. Les œuvres de cette collection unique, dont certaines remontent aussi loin qu'en 1968, observent le Canada et le monde selon une perspective autochtone et pourront servir à susciter la discussion.

Ci-dessous, nous proposons aux bibliothèques diverses façons d'organiser cette discussion, en leur indiquant également ce qu'il convient de garder à l'esprit au moment de planifier un tel événement.



L'invitation lancée aux communautés autochtones

Le Canada compte des centaines de nations et de peuples autochtones, tels que les Premières Nations, les Inuit et les Métis, vivant dans des milliers de communautés autochtones distinctes, ou dans les villes, petites et grandes.

Il est fondamental d'intégrer à la discussion les autochtones vivant dans votre région. Afin de connaître quels groupes autochtones s'y retrouvent, vous pouvez vous adresser aux organismes métis, inuit ou des Premières Nations de la région. Dans les grandes villes, les centres d'amitié constituent une ressource formidable, et sont parfois même en mesure de vous transmettre les coordonnées des dignitaires ou des aînés, dont vous devriez toujours solliciter la participation.

Veillez à ce que ces aînés, dirigeants communautaires ou dignitaires autochtones prennent part dès le départ à votre démarche de planification — n'oubliez pas qu'il s'agit d'un partenariat ! Communiquez avec eux avant même d'amorcer la planification. Songez aussi à leur demander conseil au moment de concevoir la structure de la discussion elle-même.

En collaboration avec la communauté autochtone et avec l'aide d'un ou de plusieurs aînés, choisissez un film dans la liste fournie par l'ONF. L'ONF n'est pas responsable de la sélection. Les films sont disponibles en format numérique ou en DVD. (Merci de vérifier votre équipement audiovisuel avec votre équipe technique afin d'assurer une projection optimale du film).

Un grand nombre d'universités et de collèges ont tissé des liens avec des communautés autochtones et certains établissements ont même mis sur pied des programmes d'aînés en résidence. N'hésitez pas à faire appel à ces établissements. Les organismes nationaux dont les coordonnées figurent ci-dessous sont aussi d'excellentes ressources et pourront sans doute vous orienter.

Assemblée des Premières Nations
Tél. : 613-241-6789
Site Web : <http://www.afn.ca/>

Inuit Tapiriit Kanatami
Tél. : 613-238-8181
Site Web : <https://www.itk.ca/>

Ralliement national des Métis
Tél. : 613-232-3216
Site Web : <http://www.metisnation.ca>

Association nationale des centres d'amitié
Tél. : 613-563-4844
Site Web : <http://nafc.ca/fr/>



Les groupes autochtones témoignent le plus grand respect aux aînés et font souvent appel à eux pour prononcer les discours ou réciter les prières d'ouverture lors des réunions ou des rassemblements. Il existe un protocole pour solliciter la présence d'un aîné. Trouvez en quoi consiste ce protocole dans les communautés que vous inviterez et respectez-le. Il s'agit parfois d'offrir du tabac, une étoffe, ou autre, en plus de verser une rémunération.

La discussion

La réconciliation a pour but d'aller de l'avant et de laisser derrière les souffrances du passé, mais un problème se pose : bon nombre de ces souffrances perdurent encore aujourd'hui, et il se révèle parfois difficile d'en parler.

En collaboration avec les aînés, nous vous encourageons à planifier la structure de la discussion en avance, afin que l'événement puisse se dérouler dans le respect et que du temps soit alloué à tous ceux qui souhaiteraient s'exprimer.

Nous vous suggérons de consulter votre partenaire autochtone pour apprendre en quoi consiste le protocole dans votre région et de respecter cette marche à suivre.

Le partage des expériences

La communication constitue un aspect important du rassemblement.

Après avoir tenu votre premier événement, réfléchissez à ce qui a bien fonctionné. À quelles difficultés avez-vous dû faire face ? Bien qu'il n'y ait pas qu'une seule « bonne » façon d'organiser un tel rassemblement, d'autres bibliothèques ou établissements peuvent tirer profit de vos expériences et les adapter à leur région.

Nous vous invitons à faire part de vos expériences à la CCUNESCO (ccunesco@ccunesco.ca) et à d'autres bibliothèques afin de les aider à trouver leur propre voie vers la réconciliation.



Les communications et les médias

Les médias représentent un moyen à privilégier pour annoncer les événements que tiendra votre bibliothèque ou votre établissement. Songez à publier un communiqué de presse en ciblant bien à l'avance les médias locaux. Indiquez clairement dans votre communiqué les raisons pour lesquelles les gens devraient assister à la rencontre et y participer activement.

En collaboration avec la communauté et sur les conseils d'un aîné, vous établirez une date de projection dont vous ferez part à l'ONF.

Vous pouvez également demander à l'ONF et à la CCUNESCO de publier un communiqué conjoint. Nous vous partagerons un communiqué national, qui sera diffusé en octobre, et dont vous pourrez vous servir.

Rien de tel que les réseaux sociaux pour promouvoir un événement ! Nous vous encourageons à créer un événement Facebook sur la page Facebook de votre bibliothèque et de faire plusieurs publications sur vos différentes plateformes de médias sociaux dans les jours et les heures précédant la tenue de l'événement. Une page [Facebook](#) officielle pour l'ensemble de l'initiative a été créée – merci de l'aimer et de la mentionner dans vos publications. Vous pouvez également publier des vidéos et des photos durant l'événement afin de permettre à ceux qui ne peuvent être présents d'y participer tout de même.

Pour obtenir de plus amples renseignements, écrivez à :

- Pour prendre part à l'initiative : Alexandra Salmon-Bobek, CCUNESCO, alexandra.salmon-bobek@ccunesco.ca
- Pour commander un film : Marianne Di Domenico, ONF, m.didomenico@nfb.ca

Quelle sera l'étape suivante ?

Le processus de réconciliation ne s'achèvera pas à un moment précis : il prendra plutôt la forme d'un dialogue et d'une relation qui ne cesseront d'évoluer. Il en va de même des initiatives de réconciliation de l'ONF et de la CCUNESCO.



Questions

Il n'est pas toujours facile d'alimenter la discussion. Voici quelques questions qui pourraient amener les participants à s'exprimer.

1. Pourquoi le Canada devrait-il amorcer un processus de réconciliation avec les peuples autochtones ?
2. Qu'est-ce qui pourrait constituer un exemple de réconciliation au Canada ?
3. Que pourrait faire concrètement une personne à titre individuel pour favoriser la réconciliation ?
4. Avez-vous déjà entendu parler des pensionnats indiens dans les films, les médias ou les livres ? Que saviez-vous de ces écoles ?
5. Quelles ont été les conséquences des pensionnats indiens sur les Autochtones et sur leurs communautés ?
6. Les générations futures doivent-elles porter la responsabilité de ce qui s'est produit par le passé ? Pourquoi ?
7. Qu'avez-vous appris, aujourd'hui, que vous pourriez partager avec vos amis et votre famille ?
8. Que signifie pour vous la réconciliation ?
9. Que pouvez-vous faire à titre individuel pour rassembler les peuples autochtones et la population canadienne ?
10. Comment les gens sauront-ils que la réconciliation a vraiment lieu ? La voyez-vous se réaliser en ce moment ?
11. À quoi ressemblera la relation entre les peuples autochtones et le Canada dans dix ans ?